

■ **CRIT INTERIM**, à Genève, société anonyme, embauche de personnel intérimaire de toutes catégories et de tout échelon, sélection et placement de personnel. (FOSC du 24.05.2000, p. 3525). La société est dissoute sans liquidation, au sens de l'article 748 CO, par le fait que la société 'Equipe Crit Intérim SA', à Lausanne, en reprend l'actif et le passif. Cuedj Claude, Cuendet André, Reischmann Karl, et Zuberer Jean-Jacques ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés.

Journal no 3901 du 11.04.2002
(00431468 / CH-660.2.233.999-4)